



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-26273>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-26273

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Aix-en-Provence

Correspondant : VINCENT Jean-Louis, Maire Adjoint

Adresse : Place de l'Hôtel de ville, CS 30 715, 13100 Aix-en-Provence

Coordonnées :

Téléphone : 0442919650

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.aixenprovence.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondre-a-une-consultation>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : SPECTACLE PYROTECHNIQUE POUR LA FETE NATIONALE 2026

Lieu d'exécution : Grand Théâtre de Provence, 13100 Aix-en-provence

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objet la conception et la réalisation de spectacle pyrotechnique en pro-symphonie pour la fête nationale qui se déroulera soit le : - le 13 juillet 2026 à 22h45 -ou le 14 juillet 2026 à 22h45 La fixation de la date du spectacle sera prise, au plus tard, la semaine 18 de l'année 2026 (soit la semaine du 27/04/26 au 01/05/26) par le pouvoir adjudicateur. La durée du spectacle pyrotechnique devra être comprise entre 17 et 20 minutes. Le site de lancement : Grand Théâtre de Provence

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 30/04/2026 et jusqu'au 31/08/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Acomptes correspondant à la partie des prestations réellement exécutée. Les prestations seront rémunérées après service fait et après réception de la facture correspondant à la prestation effectuée

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 40%
- Valeur technique : 50%
- DEVELOPPEMENT DURABLE : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 14/04/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2026-0015

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondre-a-une-consultation> Code NUTS : FRL04 Modalités d'ouverture des offres : Date: 14 avr. 2026 Lieu : Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Les conditions d'exécution des prestations comportent des éléments à caractère environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable de la Ville d'Aix en Provence. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François Leca 13235 MARSEILLE Cedex 2 Tél : 0491134813 Fax : 0491811389 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François Leca 13235 MARSEILLE Cedex 2 Tél : 0491134813 Fax : 0491811389 Mel

: greffe.ta-marseille@juradm.fr Il s'agit d'un marché ordinaire à prix forfaitaire sur une durée ferme. La date de notification au 30/04/26 indiquée sur le présent avis est estimatif. L'enveloppe budgétaire allouée au spectacle est de 58 333,33 euros HT, soit 70 000 euros TTC (hors clause de réexamen). Une visite du site n'est pas obligatoire mais très recommandée. Les candidats doivent impérativement prendre rendez-vous. (Cf. art 5.3 du RC) Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondre-a-uneconsultation>. Le DCE est disponible uniquement par voie dématérialisée. La ville d'Aix-en-Provence attire l'attention du candidat sur le fait qu'il est de sa responsabilité de déclarer des coordonnées valides. L'adresse e-mail indiquée pour le téléchargement sera la seule adresse utilisée pour informer le candidat des éventuelles modifications et transmettre les compléments d'information lors de la consultation. En l'absence de la saisie d'une adresse électronique opérante, l'opérateur économique ne pourra se prévaloir à l'encontre de la ville d'Aix-en-Provence d'un défaut d'information ou d'un défaut de formalité requise et des conséquences en résultant. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Le délai global de paiement des prestations est de 30 jours. Le financement s'effectuera sur le budget de la Ville, selon les règles de la comptabilité publique

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mairie
Aix en provence : Direction Commande Publique

Adresse : Hôtel de Ville, 13100 Aix en Provence

Coordonnées :

Téléphone : 0442918956

Adresse internet : <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondre-a-une-consultation>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2026